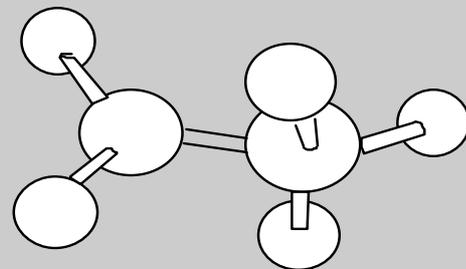
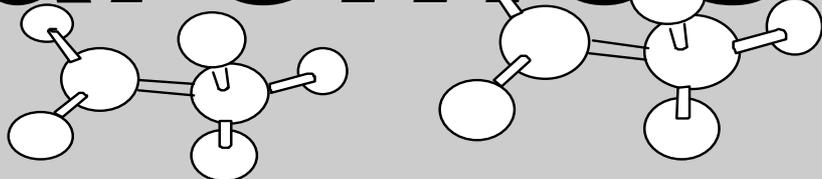


# arômes



n°101 - Décembre 2010

Journal des Anciens Elèves de l'Ecole Supérieure de  
Chimie Organique et Minérale

## EDITORIAL

Les prochaines  
Journées Portes Ouvertes  
auront lieu à l'ESCOM  
les samedis  
15 janvier et 5 mars 2011.

Plus d'informations sur :  
[www.escom.fr...](http://www.escom.fr...)



Chers amis,

C'est un réel plaisir de faire parvenir à tous les Escomiens ce nouveau numéro d'*Arômes*, riche comme toujours en événements et informations.

Ingénieurs et Scientifiques de France (ex CNISF), regroupant l'ensemble des Associations scientifiques de notre pays, dont notre AAE, fêtait son 50<sup>e</sup> anniversaire en présence de François Fillon à Matignon.

Le 18 novembre, à la Maison de la Chimie, Jean de Kervasdoué a animé le dîner débat de l'Unafic sur le principe de précaution. Des Escomiens ont participé à ces événements, permettant un renforcement de nos liens avec l'ensemble des Associations des Ecoles de chimie.

Par ailleurs nous avons fêté, lors de la remise des diplômes, la 50<sup>e</sup> promotion d'ingénieurs ESCOM au théâtre impérial de Compiègne.

Cet événement reflète la forte implication intergénérationnelle des Escomiens dans les défis de notre temps, comme le montrent aussi Agnès de Boissieu pour sa créativité gourmande et François du Fou qui nous relate l'histoire du STIIC.

Toutes nos félicitations enfin à notre Ecole pour la mention spéciale du jury lors de la remise des trophées SSE.

Vous souhaitant une agréable lecture, le Bureau vous présente, ainsi qu'à vos proches, ses meilleurs vœux pour une excellente année 2011.

Elisabeth Bousignière (1972)

## COTISATION

### Barème 2011

Actif : 55 €	Promo 2008, 09, 10 et thésards : 29 €
Couple Actifs : 80 €	Couple Promo 2008, 09, 10 : 44 €
Retraité : 29 €	Recherche d'emploi, au foyer : 10 €
Couple Retraités : 44 €	Cotisation de soutien : 110 €

La cotisation 2011 donne droit, entre autres, à l'accès immédiat à toutes les rubriques du site internet jusqu'au 31 mars 2012, et à un exemplaire papier de l'annuaire dès sa sortie en avril prochain.

**En cotisant avant fin février, vous permettez à l'AAE d'économiser 4 € de frais d'envoi par annuaire** (coût pris en charge par l'imprimeur pour les cotisations reçues avant l'AG)

A l'ordre de AAE-ESCOM  
13 bd de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise cedex

## SOMMAIRE

Éditorial .....	p.1
JPO ESCOM / Gala-AG / appel à cotisation 2011.....	p.1
Compiègne : RDD / Partages d'expérience / Eclasia..	p.2
ESCOM-actualités.....	p.3
Carnet .....	p.3
Des Anciens qui innovent : A. de Boissieu .....	p.4
Le STIIC a 147 ans .....	p.5
La Chimie à l'honneur.....	p.7
CNISF : Grenelle 2 / 150 <sup>e</sup> anniversaire.....	p.7
Réseaux d'ingénieurs - UNAFIC.....	p.8

Le Gala et l'AG se dérouleront

le **vendredi 8 avril 2011**,

à l'Equinoxe Palmeraie, Paris (15<sup>e</sup>).

**Réservez dès à présent votre soirée,  
et prévenez vos amis escomiens !**

## ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ESCOM

AAE-ESCOM - 13, boulevard de l'Hautil - 95092 Cergy-Pontoise cedex

☎ 01.30.75.61.85 - e-mail : [aaeescom@escom.fr](mailto:aaeescom@escom.fr) - <http://aaeescom.free.fr> - Abonnement annuel : 4 €

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2010 - Responsable de la publication : Elisabeth BOUSIGNIERE - Rédacteur en chef : Magali ROCQUIN

## REMISE DES DIPLOMES - 50<sup>e</sup> promo ESCOM

Ca y est, nous en sommes à 50 promotions d'ingénieurs ESCOM ! La remise des diplômes aux Escomiens de la promo 2010 s'est déroulée le samedi 6 novembre à Compiègne.



Comme les années précédentes, c'est le Théâtre Impérial qui a accueilli la cérémonie, en présence des parents et amis, d'une partie de l'équipe enseignante et administrative de l'Ecole, de plusieurs industriels ayant reçu des élèves en stage, et bien entendu de représentants de l'AAE.

Différents discours ont eu lieu tout au long de la cérémonie : Arielle François (Adjointe au Maire de Compiègne, et Escomienne promo 1980), Georges Santini (Directeur de l'ESCOM), François Darrort (Président de l'ESCOM), Elisabeth Bousignière (Présidente de l'AAE) et bien sûr le parrain de la

promo, Gérard Guilpain (Directeur du Centre de Recherche Rhône-Alpes d'Arkema, et Escomien promo 1983).

Au-delà des félicitations aux jeunes diplômés, différents messages leur ont été transmis pour les guider dans leur nouvelle vie d'ingénieur.

Pour chaque élève était projeté un diaporama personnalisé, et chacun a reçu son diplôme, et un exceptionnel cadeau de la part de l'AAE : un coffret de 4 verres de vin, réalisé par Verr'In, une jeune entreprise créée par Gonzague de Torcy (promo 2007).

Une photo de promo sur la scène et un cocktail convivial ont clos l'après-midi, et plus de 220 personnes ont participé à la soirée organisée ensuite à l'Hôtel Mercure.

## PARTAGE D'EXPERIENCE

Cette année, l'AAE a décidé de changer l'axe des partages d'expérience, et propose désormais des thèmes plus proches des valeurs humaines de l'ingénieur et des choix auxquels il peut être confronté.

Pour répondre à certaines questions que se posent les élèves, une première rencontre a eu lieu le jeudi 28 octobre, sur la nécessité ou non d'une formation complémentaire après l'ESCOM, en fonction des postes visés. Signe que la question était pertinente, plus de 120 élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année sont venus discuter avec Arnaud Sauvage (1993), Fabienne Bizeray (1993) et Hélène Villecroze (1994).

Une deuxième rencontre, le jeudi 9 décembre, a aussi eu du succès. Le thème concernait cette fois l'expatriation et la gestion des multiculturelles. Michel Christmann (1975), Olivier Poyet (1991) et Thomas Clouet (2003) ont apporté leur témoignage et partagé leur expérience de postes à l'étranger.

Un troisième thème est prévu le jeudi 27 janvier, et concernera l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Un grand merci aux Anciens qui acceptent de prendre du temps pour venir à Compiègne et échanger avec les Escomiens.

Merci aussi à Elisabeth Bousignière (1972), Jean-François Decarreau (1971), Christelle Andricque (2009) qui coordonnent la logistique avec les administratifs de l'ESCOM (Fabienne Famchon, Angélique Piccin, Nora Dessauge en particulier) ! L'organisation demande en effet beaucoup d'implication, mais le succès rencontré montre que ces partages d'expérience sont très importants pour les liens entre les Anciens, les élèves et l'Ecole.



## CONCOURS ECLOSLIA

Créé à l'initiative du Conseil général de la Somme dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil régional de Picardie, Éclosia est un concours à la création et l'implantation d'entreprises visant à encourager et à accompagner l'émergence de projets dans les filières des éco-activités.

50 000 € seront répartis entre les 4 meilleurs projets de création, de développement ou d'implantation d'éco-activités, qui bénéficieront d'une offre globale d'accompagnement apportée par un réseau de partenaires spécialisés.

**éclosia**  
Les éco-activités fleurissent

**Vous avez un projet de création ou d'implantation dans le secteur des éco-activités ?**

**Participez au concours éclosia**

- Concours doté de 50 000 euros de prix
- Accompagnement sur mesure
- 4 projets récompensés
- Prix spécial Groupama

Inscription sur [www.concours-eclosia.org](http://www.concours-eclosia.org)  
Dépôt des candidatures jusqu'au 15 avril 2011

ORGANISÉ PAR : Somme, Groupama, CCI AMIENS, etc.  
EN PARTENARIAT AVEC : Somme Initiative, CoDEM, etc.

Plus d'informations sur :  
<http://www.concours-eclosia.org>



## TROPHEES SSE

A l'occasion des 20 ans de la charte mondiale "Responsible Care", l'ESCOM a reçu la **Mention Spéciale du Jury** lors de la remise des Trophées Santé Sécurité Environnement organisée le 20 octobre par l'UIC Plateforme Grand Nord (Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Picardie).

L'Ecole a été récompensée pour "*l'intégration de la sécurité dans le fonctionnement de son établissement aussi bien pour les salariés que pour les étudiants*".

En effet, soucieuse d'être exemplaire en matière de sécurité, l'ESCOM a adapté les démarches sécurité des entreprises à son fonctionnement d'école.

Elle a ainsi impliqué l'ensemble de ses acteurs dans la rédaction de son document unique d'évaluation des risques professionnels et de fiches de poste sécurité.

Par ailleurs, l'école a mis en place volontairement un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), des points Sécurité lors des réunions mensuelles ...

Elle a aussi intégré la Sécurité à tous ses modes de fonctionnement (conception des bâtiments, gestion des déplacements, analyse des accidents et incidents,...).

La particularité de cette démarche est d'avoir fait participer les étudiants spécialisés dans les domaines Qualité, Sécurité, Environnement en les formant à l'audit.

De plus, des outils ont été élaborés pour permettre aux enseignants de sensibiliser les étudiants aux risques, notamment des produits chimiques, lors de leurs Travaux Pratiques.

La sécurité occupe aussi une place importante dans les stages des étudiants.

## COLLOQUE AFICEP

Le mercredi 24 novembre, l'ESCOM a organisé avec l'Association Française des Ingénieurs et Cadres du Caoutchouc et des Polymères (Aficep), une journée d'étude sur le thème "*Nouveautés et innovations dans l'industrie du caoutchouc*", parrainée par Lanxess

L'occasion pour les professionnels du secteur de découvrir les dernières applications innovantes dans le domaine du caoutchouc.

## CONFERENCES CHIMIE VERTE

En 2010-11, l'ESCOM va animer avec l'association compiégnaise "Une université dans la ville", à destination du grand public, une série de 5 conférences sur le thème du développement durable et de la chimie verte comme réponse aux enjeux de demain.

Ces conférences ont débuté au mois d'octobre et se poursuivront en décembre, février et avril.

## FETE DE LA SCIENCE

Au sein du "Village de la Technologie" à l'UTC de Compiègne, des enseignants et des étudiants escomiens ont proposé, durant 4 jours (21-24 octobre), des démonstrations de chimie : ferrofluide/ferromagnétisme, réaction oscillante, chromatographie du sirop de menthe. Des conférences dans les établissements scolaires sont également organisées et animées par les enseignants de l'ESCOM.

## CARNET

### Mariages

**Céline Kongmany** (2004) et **Ludovic Ourdouillie**, le 25 juin 2010,

**Sandrine Levier** (2007) et **Nicolas Marchalant**, le 4 septembre 2010,

*Sincères félicitations aux jeunes époux !*

### Naissances

Avec nos plus plates excuses pour une erreur dans *Arômes* n°99 (Anaïs avait été abusivement rebaptisée Agat he !) : **Anaïs**, le 5 mars 2010, sœur de Lilas, petite-fille d'Hervé Nicolle (1973),

**Pierre**, le 9 mars 2010, petit-fils de Dominique (née Poutiers, 1985) et Patrick Eberentz,

**Eugénie**, le 12 août 2010, fille de Jessica Moreau (2003) et de Julien Ginestet,

**Emilien**, le 25 avril 2010, frère de Clémentine et Augustin, fils de Marie-Stéphanie (née Ryliskis, 1999) et de Romain Petroff St-Arroman,

**Melchior**, le 28 août 2010, frère de Eliot et Maya, fils de Clémence (née Lenoir de la Cochetière, 2000) et de Hugues de Boudemange (1999),

**Marie**, le 25 avril 2010, fille de Cécile Kermorvan (2002) et de Guillaume Derieux (2001),

**Alessio**, le 6 septembre 2010, frère de Elisa, fils de Florence Roger (2001) et de Filippo Ardito,

**Emile**, le 17 mai 2010, frère de Jeanne, fils de Dominique (née Geoffroy, 2001) et d'Olivier Duchamp,

**Benjamin**, le 21 novembre 2010, frère de Albane, fils de Marjorie Martel (2004) et de David Lanoé,

**Martin**, le 24 juillet 2010, frère de Alexia et Charles, fils de Amélie Thomas (2002) et de Ronan Le Guennic (2001),

*Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents !*

Voici une rubrique pour mettre à l'honneur des Anciens qui ont créé leur entreprise ou inventé un nouveau produit ou concept, et pour qu'ils nous expliquent leur parcours et leur démarche. Pour nous mettre l'eau à la bouche, Agnès de Boissieu (1982) nous explique comment et pourquoi elle est passée à l'artisanat d'art...

**Bonjour Agnès, et tout d'abord, d'où est venue cette idée de créer des bijoux et des accessoires colorés et appétissants ?**

*Des goûts & des couleurs...*

J'ai toujours été gourmande et enfant j'adorais dessiner ; j'aimais beaucoup les couleurs, j'avais envie de créer...

Pendant des années, j'ai mis toutes ces aspirations sous le boisseau et, pour faire plaisir à mes parents, j'ai entrepris des études de chimie.

**Comment cette "conversion" s'est-elle inscrite dans ton parcours professionnel ?**

*Quelques grammes de finesse dans un monde de brute...*

J'ai complété ma formation ESCOM par un DESS en Achat Industriel. Cette orientation professionnelle plus commerciale que technique semblait déjà mieux correspondre à ma soif de contacts. Pendant 10 ans j'ai travaillé dans des services achat : cosmétique, injection plastique puis industrie pétrolière.

Un jour, dans une raffinerie, au cours d'un stage de management je suis monté dans un craqueur catalytique (?) et là, j'ai été saisi de vertige... Pas seulement physique. Je me demandais ce que je faisais là, toutes ces cheminées, ces tuyaux, ces fumées me semblaient hors de mon échelle. Je réalisais que l'industrie lourde ce n'était pas pour moi !

D'autre part j'attendais un 3<sup>ème</sup> enfant et c'était l'occasion rêvée de faire un break.



A la maison, je me suis replongée avec délices dans les « travaux manuels » -le maquettisme- abandonnés à regret en 3<sup>ème</sup> pour me consacrer -sans passion- aux maths et autres matières scientifiques.

J'ai eu l'idée de reproduire à l'identique les magasins de ma ville -Boulogne Billancourt- et j'ai dû

confectionner des petits gâteaux en pâte plastique pour faire les pâtisseries miniatures.

J'ai ensuite proposé à une grande enseigne de la chocolaterie de luxe de reproduire ses boutiques (ce qui ne l'intéressait pas) mais, attirée par mes mini gâteaux, elle m'a demandé de lui fournir des factices de chocolats et l'aventure a commencé...



J'ai alors développé GOURMANDIZZ, une ligne de bijoux en résine : des pendentifs et des porte-clés en forme de

Macarons, de Carrés de Chocolat, de Rochers pralinés, de Meringues. COLETTE (le temple de la branchitude Parisienne) a distribué mes produits, la presse a aimé, un site internet est né.

Aujourd'hui je fournis des factices aux entreprises de luxe de la Chocolaterie et de la Pâtisserie et travaille "à la carte" avec des agences d'événementiel. J'ai créé un Collector (porte-clés Macaron couleur "Framboise") pour l'association caritative Les Blouses Roses qui vient d'être référencé par le guide STRATEGIES 2011 parmi les meilleures créations de l'année - créativité et valeur stratégique du design-. Mon dernier bébé : un présentoir à gâteaux CROQUEMBOUCHE en polypropylène...

**Quels ont été les objectifs, les déclencheurs ? Etre... Dieu ?**

L'idée que je me faisais de la chimie était un peu idéalisée et naïve. Pour moi on mélangeait des ingrédients et il en sortait une nouvelle création. En réalité j'ai été un peu déçue par la réalité...

Il y a une telle chaîne d'intervenants tant techniques qu'administratifs dans les grandes entreprises dans lesquelles j'ai travaillé que je n'avais même pas l'impression d'être dans un monde réel.

Maintenant je maîtrise toute la chaîne à partir de la conception du produit. Ensuite je vois le produit se développer (ou non si le marché ne répond pas) et j'observe son cycle

de vie. Je dois tout gérer : la fabrication, la communication, la vente, le sav si nécessaire, le développement, la compta. Femme-orchestre !

**Quelles sont les difficultés auxquelles tu as été/est confrontée ?**

*Une course en solitaire*

J'ai quitté le statut confortable -en tous cas il l'était dans les années 90- de salariée d'un grand groupe industriel pour l'aventure individuelle. C'est à la fois grisant. Et terrifiant.

On renonce au salaire assuré, aux compétences complémentaires de tous les autres services spécialisés. Les plantages informatiques sont des grands moments de solitude par exemple...

**Quelles démarches ont été nécessaires ? Bienvenue chez Kafka**

Créer une entreprise c'est très facile sur le papier. C'est banal de dire que les obstacles administratifs sont nombreux mais c'est la réalité et il ne faut pas se décourager.

**Quels bénéfices en retires-tu ? Le syndrome de C'est Moi Qui L'ai Fait !**

Dans un groupe industriel, les responsabilités sont (étaient ?) diluées. Lissées. J'avais l'impression de ne prendre aucun risque : pas de sanction immédiate en cas d'erreur, mais pas de couronne de laurier en cas de bonnes idées non plus.

Désormais chaque décision est importante voire capitale. C'est grisant comme à la Fête Foraine ou dans un jeu vidéo : ça passe ou ça casse mais au moins ça vit ! Les conséquences d'une bonne ou d'une mauvaise décision se mesurent très vite.

**Quelles qualités/compétences ont été primordiales ?**

*Même pas peur !*



Avoir une bonne dose d'inconscience et pouvoir compter sur son conjoint le temps de dégager des bénéfices.

Dans les labos de l'ESCOM (rue Cassette) avoir eu à se débrouiller avec les moyens du bord s'avère une très bonne formation à l'improvisation. En 3<sup>ème</sup> année au BDE j'ai démarché les entreprises pour la taxe d'apprentissage et c'était un bon exercice commercial.



Comment cette nouvelle activité s'intègre-t-elle dans ta vie personnelle/familiale ?

Lors de ma dernière année de salariée, un consultant avait beaucoup buché (et énormément facturé) pour faire cette révélation au groupe pétrolier chez qui je travaillais : « on sous-traite tout sauf le savoir-faire fondamental »... Jeune mère de famille, je commençais personnellement à trouver difficile d'accorder mon agenda professionnel avec celui de

mon Escomien de mari - N'étions pas nous en train de nous « freiner » mutuellement ? - Il y avait les mercredis, les maladies infantiles et les vacances scolaires. Bien sûr qu'il y a des crèches, des nounous, des centres aérés, des grands parents formidables, mais fonder une famille pour perpétuellement « sous-traiter » ce savoir-faire fondamental qu'est l'éducation des enfants me posait question...

En travaillant à la maison j'ai pu être là quand les enfants rentraient de l'école. J'ai pu organiser ma vie comme je le souhaitais.

### Un appel aux Escomiens ?

Si quelqu'un peut me briefer sur la résine, j'ai tout oublié et un petit rafraîchissement de notions serait fort utile...

### Et pour en savoir plus ?

N'hésitez pas à aller faire un tour sur [www.agnes-de-boissieu.fr](http://www.agnes-de-boissieu.fr) et appelez moi (01 46 04 17 13) !



## LE STIIC A 147 ANS

Si l'on vous parle d'installations classées, vous pensez immédiatement aux DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), anciennement DRIRE (industrie recherche et environnement). Vous ne devriez cependant pas oublier le rôle essentiel qu'a eu le Préfet de Police pendant plus de 200 ans dans ce domaine. Aussi au moment où la réforme de l'Etat vient intégrer le service technique d'inspection des installations classées (STIIC) du Préfet de Police à la nouvelle direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France (DRIEE-IF), il apparaît utile d'évoquer les éléments de contexte qui ont conduit à la législation sur les installations classées, la création du service d'inspection et son action depuis 147 ans.

### 1) La ville de Paris en 1800

En 1800, la ville de Paris, dont les limites s'arrêtent alors aux Boulevards des fermiers généraux, rassemble presque 600 000 habitants, soit moins que Londres, environ 1 000 000 mais plus que Vienne, 230 000. Par rapport aux grandes capitales européennes, elle présente la caractéristique d'être trois fois plus densément peuplée.

En outre, c'est le premier centre industriel du pays. L'industrie chimique naissante s'y retrouve dans les fabriques de colle forte, de vernis, de bleu de Prusse, d'amidon, d'ammoniac (par distillation de matières de vidange) aux côtés de l'industrie traditionnelle : tanneries, savonneries, fabriques d'acides, forges, tuileries, verreries, fonderies, dorure (au mercure),.... D'autres types de fabriques sont exploitées à sa périphérie comme les fabriques de carbonate de sodium par le procédé LEBLANC dont les sous produits, l'acide chlorhydrique et le sulfure de calcium, sont alors rejetés dans l'environnement.

Ces ateliers présentent des risques d'incendie, voire d'explosion. L'accident de la Poudrerie de Grenelle, le 31 août 1794, causa environ 1000 morts. En outre, les nuisances qu'ils génèrent, odeurs nauséabondes, fumées, poussières, s'ajoutent à celles issues des déchets de boucherie ou des fumiers et purins des chevaux dans une ville dépourvue de système d'assainissement.

La prévention de ces nuisances constitue l'un des objectifs fixés au préfet de police dont la fonction est créée le 17 février 1800. Pour contribuer au rayonnement de la capitale, il doit d'abord veiller à la sécurité mais aussi améliorer la salubrité. A cet effet, il bénéficie du Conseil de

salubrité du département de la Seine, créé le 7 juillet 1801, placé sous son autorité. Le Conseil de salubrité est notamment chargé de lutter contre l'insalubrité des ateliers et manufactures. Ses 4 membres sont des académiciens, dont Parmentier.

### 2) Genèse de la législation sur les établissements classés

En 1805, les pouvoirs publics commandent à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut un rapport sur les conditions du développement industriel. Il est rédigé la même année par deux chimistes, CHAPTAL et GUYTON de MORVEAU, qui classent les établissements en deux catégories :

- ceux "dont les opérations laissent échapper dans l'atmosphère, par suite de la putréfaction ou de la fermentation, quelques émanations gazeuses qu'on peut regarder comme incommodes par leur odeur, ou dangereuses par les effets" ;

- ceux "où l'artiste opérant par le moyen du feu développe, dégage, en vapeurs ou en gaz, divers principes qui sont plus ou moins désagréables à respirer et sont réputés plus ou moins nuisibles à la santé". Sont concernées "la distillation des acides, celle de vins, des matières animales, l'art du doreur sur métaux, les préparations du plomb, du cuivre, de l'antimoine, de l'arsenic, du mercure".

Selon ces auteurs, seuls les établissements de la première classe sont nuisibles à la santé et doivent être éloignés de la zone urbaine. Ceux de la deuxième classe peuvent y être maintenus. En effet, ils ont recours à des procédés techniques trop perfectionnés pour être dangereux et qui ne peuvent le devenir que par défaut de précaution.

Le Préfet de Police DUBOIS s'appuiera sur ce rapport pour prendre son ordonnance du 12 février 1806 concernant les ateliers, manufactures ou laboratoires. Dans Paris, elle soumettait leur création à déclaration préalable, l'autorisation n'étant accordée qu'après enquête de « commodo et incommodo » et avis du Conseil de salubrité de la Seine. Ce texte, qui protège l'environnement tout en favorisant le développement économique, peut être considéré comme fondateur du développement durable dans le domaine industriel.

Le système s'étant révélé efficace, il sera étendu à l'ensemble du territoire de l'époque par le décret impérial

du 15 octobre 1810, relatif aux manufactures et ateliers qui répandent une odeur insalubre ou incommode, dont on fêtera cette année le bicentenaire.

Le décret est accompagné d'une nomenclature de 44 rubriques qui répartit les établissements en trois classes. Les deux premières correspondent à celles identifiées dans le rapport, la troisième étant soumise au simple régime déclaratif. En accordant à leurs titulaires un permis d'exploitation sécurisé sans limitation de durée qui assurait la protection du voisinage et de l'environnement, les deux ordonnances constituent vraisemblablement les deux premiers actes au monde répondant aux critères du développement durable.

### 3) Création du premier service d'inspection des établissements classés par le préfet de police

Le dispositif mis en place par les deux ordonnances, malgré l'intérêt des mesures de prévention imposées aux exploitants, ne permettait cependant pas de garantir la salubrité et la tranquillité du voisinage. Les plaintes étaient alors instruites par le commissaire de police et parfois transmises au Conseil de Salubrité. Leur augmentation a amené le Préfet de Police à créer, dès mars 1834, un poste d'Inspecteur des établissements classés puis, en mars 1863, à mettre en place le premier service spécialisé. Les inspecteurs devaient instruire les dossiers de demande d'autorisation, procéder à l'inspection régulière des établissements autorisés et instruire les plaintes. A partir de 1897, ils peuvent verbaliser et, au sein de la Préfecture de Police, deviennent « commissaires-inspecteurs ».

Ce service restera le seul en France jusqu'à ce que la Loi du 19 décembre 1917 structure une première organisation de l'inspection sur le territoire national, en s'inspirant d'ailleurs de l'exemple du département de la Seine. En outre, jusqu'à la fin des années 1970, il a constitué la structure sur laquelle s'appuyait le ministère chargé des installations classées pour élaborer les textes réglementaires et réviser la nomenclature. La Loi du 19 juillet 1976 sur les installations classées et son décret d'application sont venus modifier cet équilibre en renforçant les services régionaux confiés au service des mines.

Les commissaires inspecteurs étaient des docteurs ès sciences en poste à l'Université. Parmi les derniers à exercer, certains d'entre nous se souviennent des professeurs Guy PANNETIER et Robert SCHAAL enseignant à Paris 6 en chimie minérale et en chimie physique, ou en TP de chimie minérale, des maîtres assistants Joseph ARMAND et Robert RENAUD. Les derniers universitaires, remplacés régulièrement par des ingénieurs depuis 1978, ont définitivement quitté le service en 2001.

### 4) Action du service d'inspection

Durant ses 147 ans d'exercice, le service a contrôlé la création et l'exploitation des grands centres industriels (usines à gaz, centrales thermiques, métallurgie, chimie, agroalimentaire, imprimeries, industrie automobile et aéronautique, etc.), qui se sont développés dans les arrondissements périphériques et en petite couronne. En outre, il a dû faire face à des situations singulières :

- De 1880 à 1930, l'agglomération subit des pollutions odorantes estivales appelées « odeurs de Paris ». D'origines diverses, elles provenaient entre autres de l'industrie des engrais par traitement des matières de

vidanges et du « guano » mais aussi de la saleté des 30.000 courettes parisiennes et des 80.000 conduits de respiration des cabinets d'aisance.

- Les fumées noires provenaient de la combustion incomplète du charbon (3 Mt consommés dans Paris intra-muros en 1905) dans les nombreuses chaufferies et les premières centrales électriques particulières (les Grands Magasins en étaient équipés). Le service appliquait alors l'ordonnance du 22 juin 1898 du préfet de Police CHARLES qui interdisait « la production de fumée noire, épaisse et prolongée, pouvant atteindre les habitations voisines ou infecter l'atmosphère des rues de Paris. »

- Les ateliers de façonnage du celluloïd qui se sont développés dans des immeubles d'habitation au début du XXème siècle ont été à l'origine d'accidents dramatiques, par exemple 15 morts le 20 février 1904 dans l'immeuble du 65 Boulevard de Sébastopol. Le service faisait respecter l'interdiction de leur installation dans les immeubles d'habitation.

Sans procéder à un inventaire rigoureux de son action, les éléments les plus saillants ont porté sur les pollutions de l'air, de l'eau, la prévention du risque.

Le service a participé, le développement du programme électronucléaire aidant, à la réduction sensible de la pollution atmosphérique industrielle, en divisant environ par 30 la concentration de l'air en oxydes de soufre et par 5 celle en particules. Les rejets de dioxines dans l'air ont été réduits de plus de 95 % depuis 2005.

Les rejets de métaux toxiques dans les eaux ont été diminués de plus de 90 % depuis 1990.

Plus récemment, son action à l'encontre des établissements classés Seveso s'est traduite par la délocalisation des usines d'embouteillage de gaz liquéfiés et le remplacement des dépôts de chlore liquéfié par des installations d'électrochloration.

S'agissant de la dépollution des sols, le dossier le plus emblématique a été celui du Stade de France, construit à Saint Denis de 1994 à 1998 sur un terrain pollué par les hydrocarbures pour accueillir la coupe du monde de football.

Enfin, le STIIC a largement contribué depuis 1998 à l'élaboration de la réglementation nationale applicable aux tours aéroréfrigérantes humides.

### 5) La nouvelle organisation territoriale

Aujourd'hui, le STIIC, service de 60 personnes, dont 33 ingénieurs, aux procédures opérationnelles certifiées en janvier 2008, est, depuis le 1er juillet 2010, incorporé à la DRIEE (Décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France).

L'inspection des installations classées est maintenant assurée par le service de la prévention des risques et des nuisances (SPRN) de la DRIEE sur l'ensemble de la région d'Ile-de-France.

La réforme de l'Etat met ainsi un terme à près de 150 ans d'activité d'un service singulier du préfet de police, compétent sur Paris et la petite couronne, et qui a profondément marqué l'histoire des installations classées. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette réforme maintient le particularisme de la région capitale en ne créant pas de DREAL en Ile-de-France.

## 2011 Année Internationale de la Chimie



Année internationale de la  
**CHIMIE**  
**2011**

L'année 2011 a été déclarée Année Internationale de la Chimie par l'ONU.

L'UNESCO et l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) sont chargées d'organiser cet événement mondial qui doit montrer le rôle prééminent de la Chimie dans les activités humaines (voir les informations sur le site [www.chemistry2011.org](http://www.chemistry2011.org)).

Au cours de cette année seront organisés en France de nombreux événements, dont certains sont déjà répertoriés sur le site officiel de l'Année Internationale de la Chimie (AIC) en France : [www.chimie2011.fr](http://www.chimie2011.fr), et auxquels l'UNAFIC s'associera.

## PRIX POTIER 2010

Soutenus par la Fédération Française pour les sciences de la Chimie (FFC), l'Union des Industries Chimiques (UIC) et le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, les prix Pierre Potier récompensent **des produits ou des procédés chimiques innovants qui contribuent au respect de l'environnement et de la santé**.

Le succès de ces prix va croissant et cette année encore, pour sa 5<sup>e</sup> édition, le jury composé d'industriels et de chercheurs académiques a eu beaucoup de mal à sélectionner les lauréats parmi les nombreuses innovations présentées.

Les lauréats 2010 :

- Dans la catégorie « Produit », le **Trophée** est attribué à **Arkema** (Erwan Perzon, ESPCI) pour le Kynar Aquatec®, une résine pour un revêtement réfléchissant durable, sans solvant et permettant une climatisation moins énergivore, et la **Médaille** à **Novance** (Matthieu Chatillon, ENSCPB), pour le développement d'une gamme de lubrifiants et ses huiles qui répondent aux critères de l'écolabel européen des lubrifiants.

- Dans la catégorie « Procédé » : le **Trophée** est attribué à **Pierre Fabre Dermo-Cosmétique** pour la Sélectiose® (Jean-Pierre Corbet, ENSCMu), une molécule originale au service de la dermatite atopique, et la **Médaille** à la société **CIMV** pour sa bioraffinerie lignocellulosique, où bioraffinage, chimie et biotechnologies blanches sont au service du développement durable – une première mondiale.

- Dans la catégorie « Start-up » : la **Médaille** est attribuée à la société **Innoveox** pour l'oxydation hydrothermale en milieu supercritique, une solution écologique du traitement des déchets dangereux.

Des innovations qui montrent toutes, à l'heure de la croissance verte, combien l'industrie chimique française est déjà projetée dans le futur.

Une nouveauté cette année : le lancement du prix Chemstart'Up, associé aux prix Potier. Ce prix est destiné à récompenser une jeune entreprise innovante dont le projet présente un potentiel de développement industriel important. Le prix est attribué à **Borochem**, une start-up qui conçoit, développe et commercialise des molécules organoborées rares ou originales. Créée en 2005, par Alexandre Bouillon (INSA Rouen) cette jeune société a déjà vu son chiffre d'affaires multiplié par quatre !

Jean-Claude Champossin et Alain Gay-Bellile (UNAFIC)

## MÉDAILLE D'OR DU CNRS

La Médaille d'or du CNRS, la plus haute distinction scientifique française, qui n'avait plus été remise à un chimiste depuis dix ans, a été décernée au Professeur Gérard Férey, vice-président de la Société Chimique de France. La Médaille lui a été officiellement remise le **16 décembre 2010** à la Sorbonne.

## CNISF - Grenelle 2

**La loi Grenelle 2 en 24 pages ! Une gageure que les experts des comités du CNISF ont réussie.**

La loi portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 », a été promulguée le 12 juillet 2010. Elle traduit concrètement les objectifs de la loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite "Grenelle 1".

Elle se décline suivant six titres :

- le bâtiment et l'urbanisme,
- les transports,
- l'énergie et le climat,
- la biodiversité,
- le risque, la santé et les déchets,
- la gouvernance.

Elle prévoit également de nouveaux outils juridiques, et modifie en profondeur le code de la construction, le code de l'urbanisme, et le code de l'environnement.

Avec la loi Grenelle 2, la France accomplit un saut qualitatif important en matière d'environnement et de gouvernance écologique.

Le CNISF a suivi attentivement pendant 2 ans l'élaboration de cette loi, véritable monument législatif. Pour en faciliter l'accès, les experts de ses comités ont préparé un texte résumant chapitre par chapitre ses 257 articles, disponible sur le site du CNISF :

[http://www.cnisf.org/biblioth\\_cnisf/Genie\\_Civil/100721Grenelle\\_2\\_Plan\\_Resume.pdf](http://www.cnisf.org/biblioth_cnisf/Genie_Civil/100721Grenelle_2_Plan_Resume.pdf)

François BLIN (Délégué Général CNISF)

## CNISF - 150 ans !

Ingénieurs et Scientifiques de France (ex Conseil National des Ingénieurs et des Scientifiques de France), qui regroupe l'ensemble des Associations d'Ingénieurs diplômés et des Scientifiques de France, fête son 150<sup>e</sup> anniversaire en ce mois de novembre 2010.

C'est en effet en 1860 que la société des Ingénieurs Civils de France, dont elle est l'héritière, fut reconnue d'utilité publique par Napoléon III.

A cette occasion une réception était organisée le 3 novembre par le Premier ministre, François Fillon, en l'hôtel de Matignon.

Pour voir les vidéos : <http://www.cnisf.org>

L'AAE-ESCOM fait partie du CNISF (précédemment FASFID) depuis 1975. A ce titre, un représentant de l'AAE était invité, en la personne de notre Présidente Elisabeth Bousignière (promo 1972).



## RENCONTRES PARLEMENTAIRES

Le 12 mai 2010, à la Maison de la Chimie, se sont déroulées les premières rencontres parlementaires concernant la Chimie verte, sur le thème : « **les enjeux de la chimie verte : entre innovation et défis du développement durable** ». Cela montre tout le travail de réflexion qui est en cours pour essayer de prévoir la chimie du futur et le futur de la chimie en termes de formation, d'emplois, d'avenir pour ce secteur d'activités. Il ressort que les efforts en matière de recherche, l'adaptation des infrastructures et des outils pour la mise en application de nouveaux procédés durables, l'amélioration de l'éco-conception, le recyclage des matières premières, le développement des formations sont essentiels pour avoir, en France, une industrie chimique puissante.

Les domaines les plus prometteurs sont les biotechnologies, la biomasse, les biocarburants de 2ème et 3ème génération, la chimie du végétal.

Néanmoins la complexité de la Chimie rend difficile toute évaluation d'impact. L'Industrie Chimique est complexe, étant donné la très grande variété des filières qui la constituent (des milliers), des produits qui en sont issus (des dizaines de milliers) et de la pluralité des domaines applicatifs (cette industrie intermédiaire est présente dans l'amont de toutes les autres filières industrielles).

La Chimie doit relever un défi économique et industriel : son avenir passe par une reconversion à moyen et à long terme vers la Chimie durable.

En termes d'emplois, on prévoit une évolution des qualifications et des compétences :

- Dans l'ingénierie des procédés
- Dans le domaine QHSE : Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
- Dans les domaines du Laboratoire : Biotechnologies, Biomasse, économies d'énergie, économie du carbone....
- Dans le domaine de la réglementation par le renforcement des cadres réglementaires
- Dans le domaine de la logistique et des achats : développement de l'entreprise en réseau
- Dans le domaine de la toxicologie.

Les jeunes Ingénieurs Chimistes ont donc, devant eux, la Chimie du Futur qui sera différente de celle que leurs aînés ont connue tout au long de leur carrière ; mais qui n'en sera pas moins passionnante, même si les périodes de transition, porteuses d'incertitudes sont plus difficiles à vivre mais peuvent offrir de belles opportunités de carrières.

Jean-Claude Champossin et Alain Gay-Bellile (UNAFIC)

## ENQUETE CNISF-UNAFIC

Voici quelques informations tirées de l'enquête menée par le CNISF au printemps :

44.500 ingénieurs de moins de 65 ans issus de 116 écoles (soit plus de 6% de la population concernée) ont répondu au questionnaire.

Globalement, 17 % des réponses viennent « d'ingénieurs », mais elles sont 26 % dans la classe d'âge « moins de 30 ans ».

De 2008 à 2009, le recrutement a **augmenté** (18 %) dans le domaine « production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air ». Il a beaucoup **diminué** (63 %) dans les domaines « services d'informatique et services d'information » et « fabrication de matériel de transport aérospatial ». La proportion de **demandeurs d'emploi** chez les ingénieurs est passée de 3,4 % en 2008 à 5,4 % en 2009.

Près de la moitié des ingénieurs montre « une **absence d'insatisfaction** majeure dans le travail ». La principale source de **satisfaction** est « le contenu du travail, l'intérêt des missions ».

Les salaires médians en 2009 s'échelonnent en fonction des classes d'âge de 33.000 €/an pour les débutants à 100.000 €/an pour les plus de 60 ans. Les écarts de salaire hommes/femmes sont plus accentués pour les tranches d'âge élevées, passant de 2,6 % à 21,3 %.

Un bilan sur les chimistes, et même plus spécialement sur les Escomiens, sera présenté dans le prochain n° d' Arômes.

## UNAFIC - Dîner-débat

Le jeudi 18 novembre dernier, la Maison de la Chimie a accueilli une centaine de chimistes venus participer à un dîner-débat sur le thème du Principe de précaution.

10 représentants de l'ESCOM étaient présents, des promos 1969 à 2011, et très heureux de se retrouver autour d'un agréable repas !

Le conférencier, Jean de Kervasdoué, professeur titulaire de la Chaire d'économie et de gestion des services de santé du CNAM, membre de l'Académie des Technologies, s'est appuyé sur ses diverses expériences comme ingénieur agronome, conseiller dans plusieurs cabinets ministériels (de droite comme de gauche), et directeur des hôpitaux au Ministère de de la Santé, pour démontrer les impasses et contradictions du principe de précaution tel qu'il est inscrit en France.

Le diaporama de son intervention peut être consulté sur :

<http://www.unafic.org/document/kervasdouenov%2010.ppt>

## COLLOQUE Chimie et Habitat

Mercredi 19 janvier 2011, la Fondation de la Maison de la Chimie organise un colloque "Chimie et Habitat".

Cette rencontre est ouverte au public au sens le plus large, afin de permettre à chacun de mieux apprécier le rôle de la chimie et des chimistes dans un domaine qui intéresse jeunes et seniors, amateurs et professionnels.

Architectes, chimistes, spécialistes et industriels de l'énergie, des matériaux, du confort intérieur et de l'aménagement de l'habitat apporteront leurs compétences pour introduire et animer le débat.

Programme et Bulletin d'Inscription disponibles sur : [http://actions.maisondelachimie.com/prochains\\_colloques.html](http://actions.maisondelachimie.com/prochains_colloques.html)